



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chasse

Question écrite n° 41371

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la demande de la Confédération française de gardes particuliers assermentés et de la Fédération inter départementale de gardes particuliers pour la protection de l'environnement. Ils souhaiteraient un délai plus rapide de traitement des dossiers de demande d'agrément des gardes particuliers. En effet entre le moment où le dossier est transféré à l'administration et lorsque le garde est assermenté, 9 mois en moyenne se sont écoulés. Il souhaite savoir si le contexte actuel va évoluer en termes de durée de traitement administratif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41371

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11511

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)